

SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



LE GUICHET UNIQUE DES PROFESSIONNELS

pour les acteurs économiques et les porteurs de projets !



SOMMAIRE

PAGES

- 4 CRÉATION OU REPRISE D'UNE ENTREPRISE
- 5 RECHERCHE D'UN LOCAL
- 6 CRÉATION D'UNE BOUTIQUE EN LIGNE
- 7 PROJET DE DÉVELOPPEMENT
- 8 FAIRE FACE À UNE DIFFICULTÉ
- 9 PARTENAIRES



La communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon a fait de l'accompagnement des entreprises une de ses priorités.

Ainsi le service de développement économique de la CCVVO a créé un Guichet Unique à destination des Professionnels. Il est dédié à tous les commerçants, artisans, professions libérales et porteurs de projets plus généralement.

Vous avez un projet de :

- Création ou reprise d'une d'entreprise
- Recherche d'un local
- Création d'une boutique en ligne gratuite
- Développement

Retrouvez chacune de ces rubriques sur notre site internet :

<https://cdc.vallees-orne-odon.fr/guichet-des-professionnels/>

Votre entreprise rencontre des difficultés ?

Le Guichet Unique est à vos côtés.

Il est la Porte d'entrée sur l'ensemble des partenaires pouvant être mobilisés.

Toute demande peut être effectuée en ligne, par mail ou téléphone. Elle est instruite ou coordonnée par le service de développement économique de la CCVVO.




Création ou
reprise


Locaux


Je cherche à
recruter


Création d'une
boutique en
ligne


Un projet de
développement


Entreprise en
difficulté

LE GUICHET UNIQUE

C'EST QUOI ?

CRÉATION OU REPRISE D'UNE ENTREPRISE



POUR QUI ?

**TOUTE PERSONNE AYANT UN PROJET D'ENTREPRISE
QUEL QUE SOIT LE SECTEUR D'ACTIVITÉ**

Création et diagnostic du projet (vérification d'éligibilité aux aides mobilisables)

Accueil et accompagnement du porteur de projet (création d'activité) ou transmission-reprise d'une entreprise afin de l'orienter et l'accompagner auprès du ou des partenaires mobilisables.

Les aides mobilisables :

- Un prêt personnel de **2 000€** à **30 000€**, à taux zéro.

Facilite l'accès à un prêt bancaire professionnel.

- Une aide à l'immobilier d'entreprise sous forme de prêt à taux zéro.

Le taux d'intervention est de **25 %** maximum du montant des dépenses éligibles, pour les initiatives privées en faveur de l'investissement immobilier lors de la création et la reprise.

- Une aide au commerce, à l'artisanat et aux services de proximité :

Une subvention d'investissement de **2 000€** à **10 000€** pour des projets éligibles d'investissement entre **10 000€** et **50 000€** investis, tels que : les initiatives privées en faveur de l'investissement immobilier lors de la création, ou encore la reprise des activités commerciales et artisanales, afin d'apporter ou de maintenir les services de base nécessaires à la population.

- Les aides à l'embauche mobilisables dans les secteurs marchand et non marchand.
- Les autres aides et les subventions mobilisables par l'Etat, La région, le département, ainsi que les communes sur territoire... **DONT :**

Impulsion Développement

Favorise et soutien des programmes d'investissements corporels et incorporels des entreprises se rapportant à la création d'un établissement, à son développement, à sa diversification et à la reprise d'entreprise.

Impulsion Invest

Création / Reprise - Investissement - Ressources humaines.



RECHERCHE D'UN LOCAL

**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉES DE L'ORNE ET DE L'ODON
VOUS AIDE À TROUVER VOTRE FUTUR LOCAL SUR LE TERRITOIRE**

Le service de développement économique de la CCVOO a mis en place un questionnaire sur le site internet de la Communauté de Communes, pour vous permettre d'identifier votre besoin afin de trouver un local qui correspond à votre projet ou vous mettre en relation avec le propriétaire pouvant répondre à votre recherche.

- Le questionnaire est disponible sur notre site internet :
<https://cdc.vallees-orne-odon.fr/guichet-des-professionnels/recherche-local-disponible/>

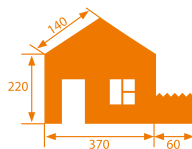
QUELLES CARACTÉRISTIQUES POUR VOTRE LOCAL ?



Type de local



Budget



Surface



Contraintes



Secteur d'activité



Localisation

Impulsion proximité

Accompagnement des artisans, commerçants et entreprises de proximité en soutenant leur programme d'investissement, de trésorerie et leur projet de reprise.

- Le projet doit se rapporter à la transmission - reprise d'entreprise.

CRÉATION D'UNE BOUTIQUE EN LIGNE



MA VILLE MON SHOPPING, C'EST QUOI ?



Une plateforme de vente en ligne

Créée en 2017, « **Ma Ville Mon Shopping** » est une plateforme de vente en ligne, qui permet aux commerçants, artisans, producteurs locaux et restaurateurs de proposer leurs produits très facilement.

➤ Une solution clé en main pour les commerçants qui intègre les fonctionnalités suivantes :

- Création d'une boutique en ligne en moins de 5 minutes.
- Mise en ligne des produits et gestion des stocks.
- Système de paiement 100% sécurisé.
- Retrait de commande devant le magasin « click & collect » ou livraison à domicile en proximité par les facteurs.
- Service clients et support aux professionnels.
- Référencement web et communication.

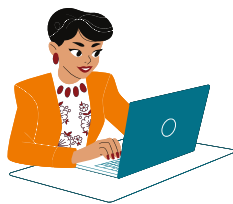
La communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, la CCI et la CMA, sont pleinement mobilisées pour répondre à ce besoin d'adaptation des outils de commercialisation sur le territoire. Ainsi la CCVOO, en partenariat avec les chambres consulaires, souhaite mettre à disposition des entreprises et le plus rapidement possible une marketplace locale.

Les entreprises seront accompagnées **gratuitement** dans cette démarche par leur chambre consulaire et pourront bénéficier de **formations au numérique**.

Tous les commerçants, artisans, producteurs et restaurateurs de France (Métropole et DOM) peuvent créer très simplement et en quelques minutes leur boutique en ligne sur www.mavillemonshopping.fr et commercialiser très facilement les produits qu'ils souhaitent vendre. Les habitants peuvent alors sélectionner les produits des commerçants et artisans proches de chez eux.

« *Ma Ville Mon Shopping* » a également mis en place un numéro vert dédié : **0 800 800 181**

ma ville mon shopping
Votre nouvelle façon de consommer local



VOUS AVEZ UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT



POUR QUI ?

**TOUTE ENTREPRISE AYANT UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT
D'ACTIVITÉ SUR LE TERRITOIRE, QUEL QUE SOIT LE PROJET.**

Une expertise gratuite du projet de développement (vérification d'éligibilité aux aides mobilisables)



Accueil et accompagnement des entreprises souhaitant développer son activité afin de l'orienter vers les services pertinents de la communauté de communes ou nos partenaires.

Les aides mobilisables :

- Aide à l'immobilier d'entreprise, prêt à taux zéro.

Le taux d'intervention est de **25 %** maximum du montant des dépenses éligibles. Soutien des **TPE, PME et ETI** investissant dans l'immobilier pour des opérations de construction d'extension, d'acquisition, de travaux d'aménagement ou de requalification d'un bâtiment.

- Aide au commerce, à l'artisanat et aux services de proximité.

Subvention d'investissement de **2 000€** à **10 000€** pour des projets éligibles d'investissement entre **10 000€** et **50 000€** investis, et pour les initiatives privées en faveur de l'investissement immobilier lors de la modernisation ou l'extension des activités commerciales et artisanales, afin d'apporter ou de maintenir les services de base nécessaires à la population.

- Accompagner les entreprises par le recours à des prestations de **conseils externes**. Cette aide propose une réponse adaptée aux TPE et PME dans leur définition d'un projet de croissance et d'un projet stratégique.

- Les aides à l'embauche mobilisable dans les secteurs marchand et non marchand.

- **IMPULSION PROXIMITÉ** *p.5*

Ce dispositif a pour but de favoriser et de soutenir les programmes d'investissements matériels et immatériels des entreprises sur le territoire créant de la valeur ajoutée. Le projet doit se rapporter au développement d'un établissement et à sa diversification.

- Les autres aides et les subventions mobilisables par l'Etat, La région, le département, ainsi que les communes sur notre territoire.

FAIRE FACE À UNE DIFFICULTÉ

POUR QUI ?

TOUTE ENTREPRISE SE TROUVANT DANS UNE SITUATION DE FRAGILITÉ OU DIFFICULTÉ QUEL QUE SOIT LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

Diagnostic de la situation d'entreprise (vérification d'éligibilité aux aides mobilisables)

Suite à ce diagnostic, Nous sommes en état de proposer en collaboration avec nos différents partenaires, des solutions adéquates et personnalisées, notamment les aides et subventions mobilisables.

Les aides mobilisables :

- AIDE TRESORERIE
- AIDE AU CONSEIL
- AIDE REPRISE D'ENTREPRISES EN DIFFICULTE
- AIDE INVESTISSEMENT



PARTENAIRES



SERVICE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CONTACT



Tel : 02 14 99 01 20
dev-eco@vallees-orne-odon.fr

Contact :

2 rue d'Yverdon
14210 Evrecy

Tel : 02 31 73 11 98
www.vallees-orne-odon.fr

